

## RÈGLEMENTS SKATE PARK

Les règlements suivants ont pour objectif de permettre la pratique d'activités à la maison des jeunes La Relève dans des lieux et des conditions qui répondent aux règles de sécurité, de propreté et de civisme, et ce, afin d'assurer le bien-être de chaque participant et visiteur. Aucune dérogation à l'un de ces règlements ne sera permise.

1. Le personnel de la maison des jeunes La Relève a toute autorité à l'intérieur de celle-ci. Il se réserve le droit de sanctionner et d'expulser toute personne qui enfreint un ou plusieurs des présents règlements, nuit au bon fonctionnement des activités, affecte la sécurité des participants et contrevient aux règles de l'éthique, du civisme et du respect d'autrui.
2. Le participant doit faire preuve d'un bon esprit sportif en utilisant un langage respectueux et en respectant le matériel et les installations.
3. ***IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE CONSOMMER DE L'ALCOOL OU TOUTE AUTRE SUBSTANCE ILLICITE. L'ACCÈS EST REFUSÉ À TOUTE PERSONNE DONT LES FACULTÉS SONT AFFAIBLIES PAR CES TYPES DE CONSOMMATIONS.***
4. Il est défendu de manger ou de boire dans les aires réservées à la pratique sportive.
5. Toute forme de sollicitation ou de vente est interdite.
6. L'affichage est prohibé à moins d'une autorisation de la direction.
7. Il est défendu de flâner et de troubler l'ordre public en tout temps.
8. Toute atteinte à la pudeur ou tout comportement déplacé entraînera une expulsion des lieux ou des poursuites judiciaires.
9. Il est défendu de fumer et de vapoter à l'intérieur et il faut respecter un rayon de 9 mètres à l'extérieur de la maison des jeunes La Relève.
10. Il est interdit d'utiliser un téléphone cellulaire, un appareil photographique ou une caméra dans les salles de toilettes.
11. Les skateboards et les trottinettes doivent être utilisés que dans les aires réservées à cet effet.
12. Les BMX et les trottinettes sont interdits.
13. La maison des jeunes La Relève se dégage de toute responsabilité en cas de vol, perte, bris ou accident pouvant survenir sur les lieux des activités et sur l'ensemble de la propriété de la maison des jeunes La Relève.
14. Tout accident, si minime soit-il, doit immédiatement être rapporté au personnel en fonction.
15. Toutes déficiences du matériel, des rampes ou toute autre installation doit être rapportées immédiatement au personnel de la maison des jeunes La Relève.
16. Aucun acte criminel ne sera toléré (Exemple : taxage = vol qualifié).

### **AIRE DE MODULES...SÉCURITÉ D'ABORD !**

17. Le participant doit avoir une tenue sportive appropriée. Il est obligatoire de porter un chandail et d'utiliser l'équipement sportif sécuritaire.

18. Le participant doit respecter les horaires en vigueur.
19. Il est défendu de se bousculer ou de pousser quelqu'un. Aucune forme d'intimidation ne sera tolérée.
20. Il est prohibé de cracher.
21. Il est proscrit de se changer ailleurs que dans les vestiaires ou les salles de toilettes.

#### **ÂGE REQUIS ET ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION OBLIGATOIRES**

22. 12 ANS ET MOINS : Accompagné d'un adulte.

#### **ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION**

##### **23. CASQUE ATTACHÉ OBLIGATOIRE POUR TOUS.**

24. Débutants et 12 ans et moins : Protections complètes obligatoires (casque, coudes, poignets, genoux).

**AVERTISSEMENT :** La maison des jeunes La Relève recommande très fortement à tous les praticiens le port des équipements de protection complets (protèges-genoux, protèges-coudes, protèges-poignets, casque type « full-face » et/ou protège-buccale) afin d'assurer une pratique sécuritaire. Le praticien doit cependant comprendre qu'aucun équipement de protection ne peut assurer une protection totale dans toutes les situations. Le skateboard, la trottinette et les autres sports d'action comportent des risques inhérents à leur pratique. Vous, le praticien, êtes le seul à pouvoir réduire ces risques inhérents en portant en tout temps vos équipements de protection, en vérifiant régulièrement la condition de votre équipement sportif, mais surtout, en gardant le contrôle en tout temps.

##### **25. LA MAISON DES JEUNES LA RELÈVE N'EST PAS RESPONSABLE DES ACCIDENTS, DES BLESSURES, DES OBJETS PERDUS OU VOLÉS.**

**\*\*\* Décharge de responsabilité à signer pour tous les usagers.**

**\*\*\* Les mineurs (moins de 18 ans) doivent la faire signer par un parent ou tuteur.**

##### **26. EN CAS D'URGENCE:**

Demandez de l'aide aux employés de la maison des jeunes La Relève.

**POUR VOTRE PLAISIR ET VOTRE SÉCURITÉ, N'HÉSITÉS PAS À NOUS RAPPORTER TOUS PROBLÈMES OU SITUATIONS INADÉQUATES.**

J'ai pris connaissances de tous les règlements et m'engage à les respecter en tout temps.

**Nom du participant**

**Nom du parent en caractères d'imprimerie**

---

---

**SIGNATURE DU PARTICIPANT**

**SIGNATURE du PARENT ou TUTEUR, SI MINEUR**

---

---

## EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ ET ACCEPTATION DES RISQUES

DATE DE NAISSANCE DE L'USAGER (JJ/MM/AA) : \_\_\_\_\_

Prénom, Nom \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Personne à contacter en cas d'urgence : \_\_\_\_\_

Lien de parenté : \_\_\_\_\_ Téléphone en cas d'urgence \_\_\_\_\_

### Déclarations :

Je, soussigné, \_\_\_\_\_ :

- Reconnais que la pratique du skateboard à la maison des jeunes La Relève et que l'utilisation des sauts, modules, rampes et «rails» et de toute autre installation de la maison des jeunes La Relève, comporte des risques d'accidents et de blessures et je reconnais également que je peux être blessé par la perte de contrôle d'un autre usager.
- Reconnais avoir les habiletés et les capacités physiques et intellectuelles nécessaires pour pratiquer de façon sécuritaire cette activité sportive exigeante.
- En cas d'accident, j'accepte que le personnel de la maison des jeunes La Relève intervienne et qu'il communique avec les ambulanciers, si nécessaire.
- Reconnais qu'il est de mon devoir de détenir toutes les assurances en responsabilité civile et personnelle en cas d'accident et/ou de frais ambulancier et/ou de bris, perte ou vol d'objets personnels ou d'assumer personnellement tous les frais inhérents.
- Renonce à toute réclamation, pour quelque cause que ce soit, présente ou future contre la maison des jeunes La Relève, ses partenaires, commanditaires, employés, représentants et dirigeants ainsi que la Ville de Baie-Comeau et à tenir celle-ci/ceux-ci exempts de toute responsabilité découlant de toutes pertes, tous dommages, toutes blessures corporelles ou dépenses encourues par mon utilisation des installations de la maison des jeunes ou de ma présence sur les lieux.
- M'engage à respecter tous les règlements, dont le port obligatoire des équipements de protection, sous peine d'expulsion.



La maison des jeunes La Relève n'est aucunement responsable de la perte, vol ou dommage causés aux biens personnels du participant, visiteur ou autre.

Par la présente, j'autorise la maison des jeunes La Relève à utiliser toute photo ou bande vidéo prise de moi (ou de mon enfant) dans le cadre des activités de la maison des jeunes la Relève, à des fins promotionnelles, et ce, sans rémunération.

Je déclare que j'ai lu, que je comprends et que je reconnais qu'un représentant de la maison des jeunes La Relève, m'a expliqué la teneur des présentes et des règlements et j'accepte le tout.

J'accepte de recevoir informations et promotions par courriel. **Courriel :** \_\_\_\_\_

La maison des jeunes La Relève est un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'aider les jeunes de 12 à 17 ans à devenir des citoyens actifs, critiques et responsables.

**La maison des jeunes La Relève**  
**168 boulevard La salle,**  
**Baie-Comeau (Québec) G5C-1S4**  
**Tél : 418-296-2001**  
**www.mdjlareleve.com**

Les renseignements recueillis dans le présent formulaire sont conservés à des fins de contrôle des inscriptions. Le personnel de la maison des jeunes La Relève a accès à ces informations lorsqu'elles sont nécessaires à leurs fonctions.

La conservation de ces renseignements est régie par la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé.

En vertu de cette loi, vous avez un droit d'accès et de rectification à ces informations conservées au 168 boulevard, La salle, G5C 1P4.

**Signature d'un représentant de la maison des Relève confirmant avoir expliqué la présente convention au participant signataire ainsi que les règlements et règles de conduite.**

**Nom** \_\_\_\_\_

**Signature :** \_\_\_\_\_

**Nom du participant**

**Nom du parent en caractères d'imprimerie**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**SIGNATURE DU PARTICIPANT**

**SIGNATURE du PARENT ou TUTEUR, SI MINEUR**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_